

Fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire

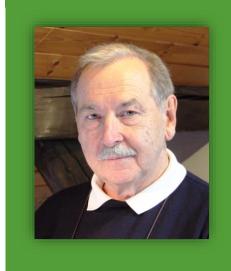


LE SCANDALE DE L'ATLAS DES VENTS 2016!

L' Atlas 2016 a disparu du site de l'OFEN et sa comparaison avec 2019 devient désormais impossible, pourquoi ? Nous avons de bonnes raisons de croire que les valeurs de l'édition 2016 ont été volontairement surévaluées pour faire passer la loi sur l'énergie LE 2050, l'année suivante.

Pendant que <u>Suisse Eole</u> reste pour une fois curieusement muette, les calculs de nos spécialistes montrent que notre canton est particulièrement concerné. La remise en cause du vote fédéral et des votes locaux qui ont suivi est désormais à l'ordre du jour.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 8 – avril 2019

Canton

Début février, l'OFEN a publié le nouvel <u>Atlas des vents 2019</u> avec un commentaire précisant discrètement que « Par rapport à l'édition 2016, l'Atlas des vents 2019 affiche des vitesses du vent légèrement inférieures dans la plupart des régions. En revanche, la distribution géographique des ressources éoliennes demeure quasiment inchangée ». L'OFEN ajoute que cette fois-ci, les données utilisées ont été quatre fois plus nombreuses qu'en 2016 et que la précision des informations s'est sensiblement augmentée.

Tant mieux! Mais en y regardant de plus près, on peut se rendre compte que si ces nouvelles valeurs sont effectivement légèrement inférieures à celles de l'Atlas précédent (quelques km/h de moins) les conséquences qui en résultent sont en revanche considérables. Pour le comprendre, il faut se rappeler que la production d'une éolienne est fonction du cube de la vitesse du vent : la réduction de production n'est donc pas proportionnelle à la réduction de la vitesse*.

Malheureusement pour nos chers promoteurs et les autorités complices, l'affaire n'est pas passée inaperçue : plusieurs de nos spécialistes ont fait leurs calculs dont il ressort que la production à certains endroit pourrait chuter de 50% si l'on se réfère aux données du nouvel Atlas.

La preuve que l'affaire est très gênante pour le lobby éolien se lit dans une présentation faite au récent Congrès de Suisse Eole par Philippe Gendret, membre du comité, membre du CA de Energie Naturelle Mollendruz SA et par ailleurs directeur de l'Energie d'Yverdon-les-Bains. Celui-ci déplore les « maladresses » au sein de la famille. Mais de quelle famille s'agit-il donc?



*L'exemple de Ste-Croix est édifiant : Romande Energie a mis à l'enquête un potentiel de 5,9 et 5,6 m/s en moyenne annuelle, la carte de l'OFEN y calcule 3,9 à 5,0 m/s. Résultat des courses : au lieu des 22 millions de KWH annoncés, ce parc ne produirait plus que la moitié selon le nouvel Atlas. On peut dire que les Ste-Crix qui ont voté le projet à une très courte majorité se sont bien fait avoir. Bravo Romande Energie, bravo le canton !

Brèves:

Enfin une émission équilibrée de la RTS!



Une première : la RTS vient de diffuser une émission « Grand Format » qui dans les faits reconnaît l'impasse dans laquelle nous ont plongé les promoteurs éoliens et leurs opportunistes relais politiques. L'amorce d'un tournant ?

Le projet de Court refusé



Les citoyens de Court, dans le Jura Bernois ont refusé à 222 voix contre 93 (70%) le projet de Montoz-Pré Richard. Brillante victoire pour les opposants que sont Paysage-Libre BEJUNE, Birdlife suisse, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et Helvetia Nostra.

Victoire dans le Nord Est de la Suisse



Le parc éolien de Rheinau près de Sargans (SG) va être retiré du plan directeur cantonal. La protection des oiseaux aura eu raison des appétits des promoteurs.

Sur le terrain

Pétition Sauvez Chasseron – Creux-du-Van : les manœuvres sournoises de la commune de Bullet pour tuer la pétition

La commune de Bullet étant très engagée dans deux des projets de la région et l'un de ses municipaux ayant été poliment éconduit lors de la conférence de presse de lancement à laquelle il s'était cru invité, on pouvait s'attendre à une réaction.

Celle-ci s'est faite sous la forme d'un courriel de la secrétaire municipale de Bullet adressé à toutes les autres communes. Elle y affirmait avoir pris l'avis du Service des Communes et du Logement (SCL) et de la préfecture et en concluait que la pétition ne concernait que le canton ; il n'y avait donc pas lieu d'entrer en matière. Dans la foulée, aucune commission n'a donc été créée dans les communes concernées, à l'exception de celle de Tévenon.

En réalité, des informations auxquelles nous avons eu accès récemment nous montrent que les affirmations de Mme Pétermann étaient incomplètes et par ailleurs visiblement destinées à tuer la pétition dans l'œuf. Il apparait en effet que le point 2 de la pétition « renoncer à toute implantation d'éoliennes industrielles » est clairement de la compétence des communes et notamment de leurs municipalités. Une lettre vient d'être envoyée à M. Etienne Roy, préfet du district Jura-Nord vaudois

Ailleurs en Suisse

Les Jurassiens semblent vaccinés contre la fièvre éolienne

gouvernement du Jura a de grandes ambitions éoliennes. Pour s'en assurer, le journal du Jura a réalisé un sondage sur son site Internet auquel ont participé près de 1500 lecteurs. Résultat des courses : un rejet massif à près de 70%. Il faut dire que les Jurassiens commencent à être vaccinés. Ils ont pourtant la chance de vivre avec deux parcs en activité à St- Brais et au Peuchapatte dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne font pas l'unanimité. De plus, ils peuvent admirer celui tout proche du Mont-Crosin bernois dont les 17 éoliennes décorent

admirablement le paysage du côté Est du

canton.

Comme dans d'autres cantons romands, le





Une nouvelle fédération régionale prend place aux côtés de Paysage-Libre Vaud

<u>Paysage-Libre Fribourg</u> regroupe désormais les associations locales afin de coordonner la lutte au sein de leurs cantons respectifs. PLVD est fier d'avoir contribué modestement à cette éclosion. Bravo et bienvenue au club!

Secrétariat : Paysage-Libre Vaud, Chemin de Mandou 5 - CH-1041 Bottens info@plvd.ch – www.plvd.ch - Tél : + 41 (21) 881 37 53